

Procès-verbal de la rencontre du Comité de parents

Tenue le lundi 16 janvier 2023, 18 h 45

Par Visioconférence, TEAMS

Présences :

École	Rôle	Nom	Prénom	Présence
Adélard-Desrosiers	Représentant	Barbe	Cynthia	Oui
Albatros	Représentant	Guénette-R.	Martin	Non
Alphonse-Pesant	Représentant	Laouche	Kamel	Non
Cardinal-Léger	Représentant	M'Zir	Omar	Oui
Chénier	Représentant	Verville	Diane	Oui
De la Belle-Rive	Représentant	Chrétien	Louis-Philippe	Oui
De la Belle Rive	Substitut	Lamy	Josiane	Non
Denise-Pelletier	Représentant	Jean	Dominique	Oui
Des Roseaies	Représentant	Perron	André	Oui
Félix-Leclerc	Représentant	LeBlanc	Stéphanie	Oui
Ferland	Représentant	Saih	Nasr Eddine	Non
Fernand-Gauthier	Représentant	Houle	Julie	Non
François-La Bernarde	Représentant	Pagé	Benoit	Oui
Gabrielle-Roy	Représentant	Doréus	Mercidieu	Oui
Gabrielle-Roy	Substitut	Tibourtine	Reda	Non
Général-Vanier	Représentant	Sifra	Natachelle	Non
Jacques-Rousseau	Représentant	Lajoie	Marie-Josée	Non
Jean-Nicolet	Représentant	Francia	Josma	Oui
Jules-Verne	Représentant	Micourt	Jackson	Oui
La Dauversière	Représentant	Azizi	Mohamed	Non
Lambert-Closse	Représentant	Kerdja	Omar	Oui
Le Carignan	Représentant	Siby	Hassene	Oui
Marc-Aurèle-Fortin	Représentant	Kamel	Melha	Oui
Marc-Laflamme	Représentant	Boily	Karine	Oui
Montmartre	Représentant	Campos	Stefania	Oui
Notre-Dame	Représentant	Lépine-Talbot	Solveig	Non
Notre-Dame-de-Fatima	Représentant	Almada	Claudia	Non
Pie XII	Représentant	Degoh	Godwin	Oui
Pierre-de-Coubertin	Représentant	Gauthier	Maxime	Oui
René-Guénette	Représentant	Mercius-Marc	Oveline	Oui
Sainte-Colette	Représentant	Perrier	François Junior	Non
Sainte-Germaine-Cousin	Représentant	Jolin	René	Oui
Sainte-Gertrude	Représentant	Kilcullen	Cindy	Oui
Saint-Joseph	Représentant	Bouabdelli	Kamel	Non
Saint-Marcel	Représentant	Larivée	Nicole	Non
Saint-Octave	Représentant	Bruneau	Marie-Christine	Oui
Saint-Rémi	Représentant	Bensmail	Mohammed-R.	Oui
Saint-Vincent-Marie	Représentant	François	Kerline	Non

Saint-Vincent-Marie	Substitut	Delcy-Blanchette	Caroline	Non
Sec. Antoine-de-St-Exupéry	Représentant	Galvez	Luis R.	Oui
Secondaire Anjou	Représentant	Levesque	Annie	Oui
Secondaire Calixa-Lavallée	Représentant	N'Diaye	Franck	Oui
Secondaire Daniel-Johnson	Représentant	David	Maria Sinopha	Non
Secondaire-Daniel-Johnson	Substitut	Jerome	Sherly	Oui
Secondaire P.A.T	Représentant	Forgues	Aline	Oui
Secondaire P.A.T	Substitut	Noël	Annick	Non
Secondaire Henri-Bourassa	Représentant	Damien	Martine	Oui
Secondaire Jean-Grou	Représentant	Riguerre	Antoine	Non
Simone-Desjardins	Représentant	Leclerc	Cindy	Oui
Wilfrid-Bastien	Représentant	Medjahed	Amel	Oui
Wilfrid-Pelletier	Représentant	Vo	Nathalie	Oui
CCSEHDAA	Représentant	Forgues	Aline	Oui

Monsieur Omar M'Zir agit comme président d'assemblée et madame Guylaine Bourget comme secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée

Le quorum est constaté et l'assemblée débute à 18 h 47. Le Président fait lecture de l'ordre du jour transmis dans l'avis de convocation.

□□□□□

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 12 décembre 2022
4. Mot du président
5. Le Plan d'engagement vers la réussite du CSSPI
6. Calendrier scolaire (suivi)
7. Paroles aux délégués
 - Déléguée votant FCPQ
 - Réseaux
 - Transport
 - EHDAA
8. Varia
9. Date, endroit et heure de la prochaine séance
10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour est proposé par Benoit Pagé
Et appuyé par Melha Kamel

« ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »

□□□□□

3. Adoption du procès-verbal du 12 décembre 2022

Que le procès-verbal du 12 décembre soit adopté tel que rédigé.

Proposé par Melha Kamel
Appuyé par Amel Medjahed

« ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »

□□□□□

4. Mot du président

Monsieur Omar M'Zir, Président du Comité de parents, souhaite la bienvenue aux parents présents.

Il nous informe des résultats du sondage d'évaluation de la rencontre de parents qui a eu lieu le 12 décembre. Les membres ont exprimé, globalement, leur satisfaction quant au bon déroulement de la séance. Toutefois, certains ont mentionné, à raison, la durée de la séance qu'ils jugent trop longue. À cet effet, et afin d'y remédier, il propose les éléments suivants afin de s'assurer du bon déroulement des séances :

- Fixer la durée de chaque point à l'ordre du jour.
- Fixer une heure de fin maximum (21 h). À mi-rencontre vers 20 h, faire le point sur l'avancement des discussions et les points qui restent à traiter.

Par ailleurs, concernant le point « varia », M. M'Zir recommande que les membres désirant soumettre des points le fassent le plus tôt possible en les transmettant au secrétariat du Comité. À défaut, pendant la réunion, les points devront être soumis lors de l'adoption de l'ordre du jour de la séance.

Par ailleurs, M. M'Zir précise qu'il a été destinataire d'un courrier de la direction du Centre de services confirmant la diminution de la subvention octroyée.

5. Le Plan d'engagement vers la réussite du CSSPI

La présentation sur le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) est réalisée par madame Lyne Jalbert, directrice générale adjointe du CSSPI et madame Marjolaine Dupuis, directrice générale du CSSPI.

Madame Dupuis explique sommairement le travail pour arriver au renouvellement du PEVR 2023-2027. Il y a deux intentions à faire cette présentation :

1. Présenter la démarche d'élaboration du PEVR.
2. Consulter le comité au regard des valeurs du CSSPI et de l'orientation sur le climat scolaire

Le dernier plan d'engagement vers la réussite avait été fait en 2017 pour les années 2018 à 2022. En raison de la pandémie, ce plan a été reconduit pour l'année 2023.

Selon la nouvelle gouvernance, c'est le comité d'engagement vers la réussite des élèves (CERE) qui élabore le PEVR. Différentes autres instances, dont le Conseil d'administration (CA), l'équipe de coordination administrative et pédagogique (ECAP), et autres comités sont intervenus pour l'élaboration. Comme elle l'explique, ce plan est comme un phare, c'est lui qui guide nos actions.

Nos orientations et objectifs se doivent d'être cohérents avec le plan stratégique ministériel et leur cible. Il y a 4 éléments prescrits dans les encadrements ministériels :

1. Modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements, le CSS et le ministère de l'Éducation.
2. Les orientations, les objectifs établis par le ministre et devant être pris en considération dans le PEVR.
3. L'élaboration, le contenu, l'échéancier, l'approbation et la diffusion du PEVR.
4. L'élaboration, le contenu, l'échéancier et la diffusion du rapport annuel du CSS.

Madame Lyne Jalbert prend la parole pour expliquer les rôles des différentes structures dans l'élaboration du PEVR 2023-2027 :

- Le premier est le 4R qui est composé des différents réseaux du CSS soit les Services éducatifs, les Services complémentaires-adaptation, les Services du développement professionnel et les Services éducation aux adultes. Ils ont une expertise bien établie autour de la réussite, de la pratique et des enjeux dans leur milieu.
- Le CERÉ, c'est le comité d'engagement pour la réussite des élèves qui est composé de 18 membres qui sont représentatifs de l'ensemble du personnel. Des enseignants, des directions d'établissements, du personnel de soutien, des membres issus de la recherche, du personnel d'encadrement et de la direction générale.
- L'ÉCAP élargie est l'équipe de coordination administrative et pédagogique qui regroupe différentes directions (services financiers, ressources humaines, matérielles, technologiques, corporatifs et communications). Ils valident les propositions et ont des pouvoirs de recommandations.
- Le CCG est le Comité consultatif de gestion qui regroupe l'ensemble des gestionnaires du CSS. Ils ont été consultés et ont un pouvoir de recommandation.
- Le CA est le Conseil d'administration qui est composé de 15 membres, soit ; 5 représentants parents, 5 représentants de la communauté, 5 membres du personnel et ils sont avisés des décisions prises.

- Et finalement, les comités à consulter selon l'article 193.8 de la LIP (Loi sur l'instruction publique) sont; le comité de parents, le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le comité consultatif de gestion, les conseils d'établissement, les enseignants et les autres membres du personnel de même que les comités d'élèves. Le comité de parents à un pouvoir de recommandation.

Les 4 valeurs du CSS sont :

- **La collaboration.** C'est un processus par lequel plusieurs personnes s'associent pour la réalisation d'un travail qui mène à un résultat concret. Elle exige l'engagement de chacun et la coordination des efforts de tous dans un but commun.
- **L'engagement.** C'est la participation active à la vie scolaire et sociale de son temps, conforme à ses convictions.
- **L'équité.** C'est la juste appréciation de ce qui est dû à chacun. En matière d'éducation, l'équité implique que les circonstances personnelles ou sociales telles que le genre, l'origine ethnique ou le milieu familial ne sont en aucun cas des obstacles à la réalisation du potentiel éducatif de chaque individu.
- **La bienveillance.** C'est l'attitude des personnes qui démontrent de l'empathie, de la compassion et le souci du bien-être des autres.

Mme Jalbert demande aux membres de mentionner des exemples d'initiatives dans leurs écoles respectives qui rejoignent les différentes valeurs du CSSPI.

Mme Aline Forgues mentionne que des élèves de l'école secondaire de Pointe-aux-Trembles se plaignaient régulièrement de ne pas pouvoir participer à des activités parascolaires. Avec les nouvelles mesures données par le gouvernement, l'ESPAAT a décidé d'injecter des sommes pour réduire le coût et ainsi offrir des activités à tous, et ce gratuitement. Cette décision rejoint ainsi l'engagement, l'équité et la bienveillance.

Monsieur René Jolin souhaite partager la grande réceptivité de l'équipe de direction de l'école Ste-Germaine-Cousin. C'est unanime, les parents mentionnent qu'ils ont été bien reçus et qu'on a pris le temps de les écouter. C'est une belle forme de bienveillance et de collaboration.

Madame Annie Lévesque de l'école secondaire Anjou mentionne la belle collaboration avec le SPVM et les organismes communautaires en regard des enjeux externes comme la sécurité.

Madame Amel Medjahed de l'école Wilfrid-Bastien aimerait mettre en lumière la belle collaboration entre le corps professionnel, les spécialistes, la direction et les parents. Il y a une belle synergie entre eux pour les besoins des élèves.

Monsieur Maxime Gauthier de l'école Pierre-de-Coubertin mentionne l'initiative de l'école où les élèves bénéficient d'une heure d'éducation physique par jour, et ce, depuis longtemps. Cela engendre beaucoup de bienfaits comme la collaboration, l'engagement, la bienveillance du personnel qui s'efforce de toujours donner le goût aux élèves de développer l'esprit d'équipe. C'est un projet qui devrait être étendu à toutes les écoles.

Madame Melha Kamel de l'école Marc-Aurèle Fortin partage la bouffée d'air qu'apporte l'OPP dans le fonctionnement et l'enrichissement que l'école offre aux élèves. L'école accueille un groupe d'enfants

de classe TSA et les professionnels ont créé des ateliers pour démystifier un peu ce groupe de jeunes pour qu'ils puissent mieux s'intégrer au reste de l'école. Dans ce cas-ci, ce sont les valeurs d'équité et de bienveillance que l'on voit.

Madame Dominique Jean représente l'école Denise Pelletier. Elle nous mentionne le projet de mentorat offert à des élèves qui ont été identifiés avec plus de défis au niveau scolaire. Ce projet de mentorat jumèle ces élèves avec d'autres élèves. À eux deux, ils font équipe pour se soutenir et pour les stimuler. Cela a produit une grande différence pour ces élèves en difficulté. Toutes les personnes qui avaient été identifiées l'an dernier et qui ont bénéficié de ce projet ont terminé l'année en réussite scolaire.

Par ailleurs, madame Jalbert nous informe concernant le volet du climat scolaire que le ministère demande d'identifier un enjeu, une orientation et un ou des objectifs à considérer pour le PEVR.

- Un enjeu c'est ce que l'établissement d'enseignement, les élèves qui le fréquentent et ses partenaires peuvent perdre ou gagner selon les stratégies qui seront mises en œuvre. L'enjeu sert à structurer les orientations.
- Un objectif c'est un engagement prioritaire de l'école ou du CSS. C'est aussi un changement précis et mesurable que l'on souhaite effectuer.
- Une orientation c'est ce qui permet à un établissement d'enseignement d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de sa mission. Cela se traduit par une priorité de l'organisation et qui est rattachée à un enjeu.

Un climat scolaire se veut un climat qui est en santé, un milieu sain, les gens sont bienveillants les uns pour les autres. Il est influencé par les 4 valeurs que nous avons identifiées, la collaboration, l'engagement, l'équité et la bienveillance. Ce sont ces valeurs qui vont influencer positivement la réussite éducative des élèves.

Elle invite les parents présents à répondre à un questionnaire à la fin de la rencontre. Ce sondage va servir à donner votre avis sur les valeurs ainsi que sur le volet du climat scolaire.

□□□□□

6. Calendrier scolaire

Monsieur Omar M'Zir remercie les membres d'avoir répondu au sondage qui avait été transmis précédemment. Nous avons jusqu'au 20 janvier pour transmettre la lettre officielle signée qui stipule que le Comité de parents approuve le calendrier scolaire. Nous avons colligé les commentaires qui ont été transmis. Donc la lettre signée sera transmise ainsi que l'essentiel des commentaires.

□□□□□

7. Paroles aux délégués :

Déléguée votant FCPQ

Monsieur Omar M'Zir donne la parole à madame Melha Kamel.

Madame Kamel nous rappelle la journée de mobilisation du 21 janvier dont le thème est « les parents et leurs défis ». Les inscriptions sont toujours ouvertes.

Le prochain conseil général aura lieu le 4 février prochain. Elle nous apportera des informations lors de la prochaine réunion du Comité de parents.

Réseaux

Monsieur Omar M'Zir donne la parole à M Franck N'Diaye.

M. Franck N'Diaye nous informe qu'une consultation sera envoyée aux parents pour donner suite aux thèmes qui avaient été choisis lors d'une réunion précédente. Un projet pilote a déjà été fait pour une consultation à l'école Calixa-Lavallée pour pouvoir récupérer les informations sur les bonnes pratiques dans les écoles. Ce projet a donné des résultats intéressants donc, une décision a été prise de l'étendre à l'ensemble des écoles du CSS. Ainsi, une lettre sera envoyée aux directions d'école et aux représentants pour qu'ils puissent nous donner les meilleures pratiques dans chacune de leur école.

Le but étant qu'à la fin de l'année scolaire nous ayons une base d'informations sur ce qui est fait et qui nous permettra de faire des recommandations cette année, sinon en début d'année scolaire prochaine en matière d'améliorations et de partages sur les bonnes pratiques.

Transport

Monsieur Omar M'Zir donne la parole à M René Jolin.

Monsieur Jolin nous mentionne que la première rencontre du CCT (Comité consultatif de transport) est prévue le 21 février.

Madame Kamel a été approchée par certains parents en ce qui concerne le transport adapté. C'est un point qui sera aussi amené au CCSÉHDAA. Les enfants utilisant les petites berlines sont souvent entassés. L'enjeu de ces enfants HDAA est qu'ils ont besoin de leurs bulles et de leurs espaces. Cela crée beaucoup de tension entre eux et provoque des crises. De plus, il y a des chauffeurs qui gardent leur radio ouverte un peu trop fort. Le transport scolaire doit considérer cette problématique avec ces enfants qui ont des besoins particuliers.

EHDAA

Monsieur Omar M'Zir donne la parole à Mme Aline Forgues, représentante du CCSEHDAA.

Madame Aline Forgues nous mentionne que la prochaine rencontre aura lieu le 23 janvier prochain.

Elle réitère l'invitation à tous les membres du Comité de parents qui veulent assister à la rencontre. Ils peuvent le faire à titre d'observateurs ou en tant que membre du public. Vous aurez droit à une question. Vous devez seulement aviser la secrétaire, Guylaine Bourget.

□□□□□

8. Varia

Aucun point soulevé.

□□□□□

9. Date de la prochaine rencontre du Comité de parents

La prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu le 20 février 2023 en présentiel à l'école Calixa-Lavallée à compter de 18 h 45.

□□□□□

10. Levée de l'assemblée

À 20 h 5, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

« ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »